

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ORTRA SANTÉ-SOCIAL GENÈVE

POUR LA PÉRIODE S'ÉTENDANT

DE JANVIER 2012 À JUIN 2012 ET DE JUILLET 2012 À JUIN 2013

SOMMAIRE

1. Préambule	2
2. L'Ortra et son réseau de partenaires	4
3. L'engagement de nos membres	5
4. Le Centre de compétences de l'Ortra	6
4.1 Les formations pour les apprenti-e-s ASA, ASE et ASSC (année scolaire 2012-2013).....	6
4.2 Les formations pour les formateurs à la pratique professionnelle.....	7
4.3 Les formations pour les adultes en emploi.....	9
4.4 La surveillance de l'apprentissage et les procédures de qualification (janvier 2012 à juin 2013). 10	
5. Les organes de l'association	10
5.1 Le Comité.....	10
5.2 La Commission stratégique du domaine du social.....	11
5.3 La Commission stratégique du domaine de la santé.....	13
6. Professionnalisation et développements de l'OrTra	14
7. Remerciements	16

1. PRÉAMBULE

Comme vous le constaterez, le présent rapport couvre une période de 18 mois qui s'étend du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012 et du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. En effet, pour répondre aux exigences comptables de ses financeurs principaux et dans la logique de ses partenaires scolaires, l'OrTra santé social Genève s'organise depuis septembre 2013 sur l'année scolaire, ce qui explique l'exercice long qui est l'objet du présent rapport.

Nous vous l'avons annoncé : nous avons développé au sein de l'OrTra santé social Genève des activités nombreuses, toutes liées à la formation des adultes en emploi dans les domaines de la santé et du social, conformément à nos statuts et aux engagements que nous avons pris et aux responsabilités qui nous sont dévolues au sein du dispositif genevois de formation tout au long de la vie.

En particulier, nous avons élargi nos activités à la mise à disposition des formations modulaires qui permettent aux adultes en emploi de prétendre à l'obtention d'un CFC ou d'une AFP après une validation d'acquis d'expérience (VAE), en suivant un cursus avec des dispenses ou encore en article 32. Tous les modules proposés peuvent être suivis séparément et conduire, par cumul, à des attestations cantonales qui rendent les professionnels mobiles dans leur métier et entre les entreprises et les institutions actives dans les branches de la santé et du social.

Formations modulaires, gestion du réseau et des stages inter-entreprises, recherche d'experts, de commissaires et de formateurs métier, formation complémentaire pour formateurs à la pratique professionnelle, réponses à des consultations, recommandations aux membres, comptes, budgets et recherches de fonds, début de l'adaptation des locaux de la rue Baylon aux exigences des formations et amélioration de l'environnement de travail des collaborateurs et des collaboratrices, prises de position sur les plans cantonal et fédéral, relations intenses avec les partenaires de la formation professionnelle et recommandations aux employeurs comme aux employés, accueil des cours interentreprises (CIE) pour les assistants en soins et santé communautaire (ASSC), conceptualisation et organisation des CIE pour les aide en soins et accompagnement (ASA) en septembre 2012 et des assistants socio-éducatifs (ASE) dès 2013, ouverture de la formation à l'attestation de formation professionnelle (AFP) des ASA en décembre 2012, reprise anticipée de la formation modulaire ASSC et début de la transmission des modules ASE par l'Ecole en juin 2013, participation active au programme cantonal de lutte contre la pénurie de professionnels dans le domaine de la santé, part active à la création du Fonds fédéral de force obligatoire mis en œuvre par SAVOIRSOCIAL, telles sont les tâches majeures auxquelles l'OrTra santé social Genève s'est attelée ces 18 derniers mois.

La prise de fonction de la directrice du Centre de compétences et des responsables pédagogiques, l'engagement de professionnels métier en charge des filières de formation et de l'accompagnement des participants, le recrutement d'intervenants aux compétences pointues dans leurs domaines d'activité, telles sont les étapes qui ont permis de faire face avec efficacité aux défis de l'exercice sous revue.



santé-social genève

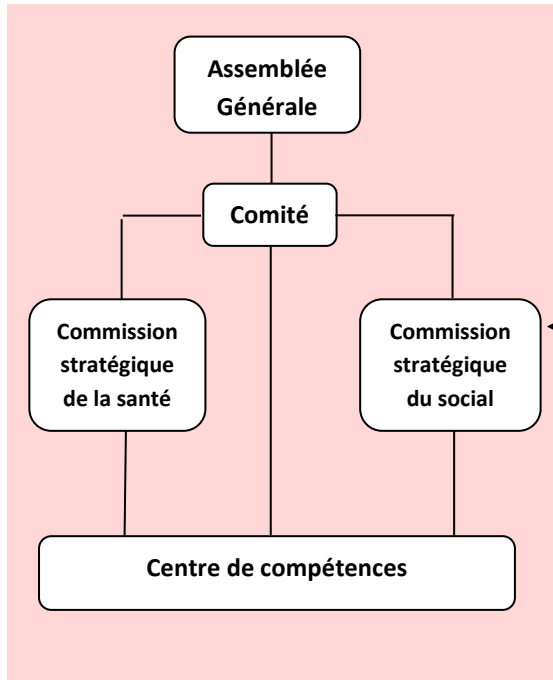
Les faits marquants 2012-2013 promettent de beaux développements dans un avenir très proche. Il convient ici de remercier très, très vivement celles et ceux qui s'engagent au sein de l'OrTra et sur le terrain professionnel à quelque titre que ce soit. Sans leur ténacité, leur créativité et l'appui permanent de l'OFPC, nous ne serions pas en situation d'être fiers de ce que nous avons réussi jusque-là, malgré les difficultés structurelles, conjoncturelles et, surtout, financières.

Tout particulièrement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'OrTra santé social Genève, aux membres de l'association, au comité et à tous nos partenaires, j'adresse mes très vifs remerciements pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme. Le bénévolat prend ici tout son sens, et les permanents vous en sont reconnaissants !

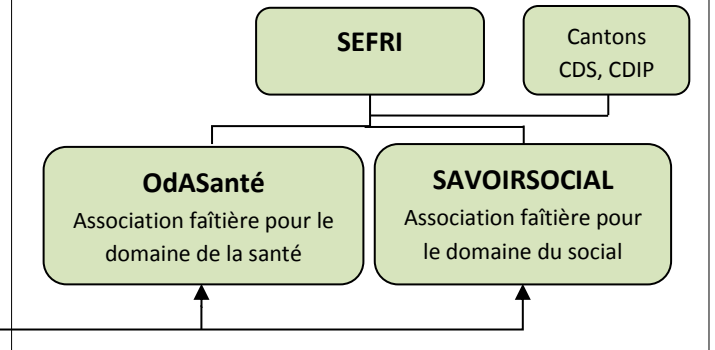
Claude Howald
Présidente de l'OrTra santé-social Genève

2. L'ORTRA ET SON RÉSEAU DE PARTENAIRES

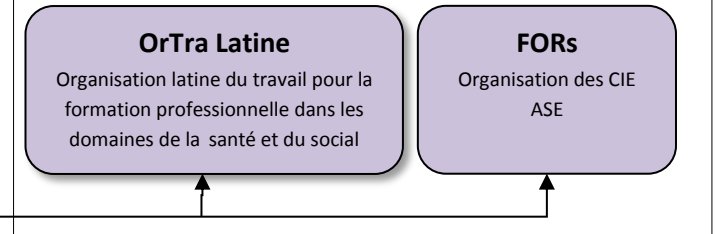
OrTra santé-social Genève



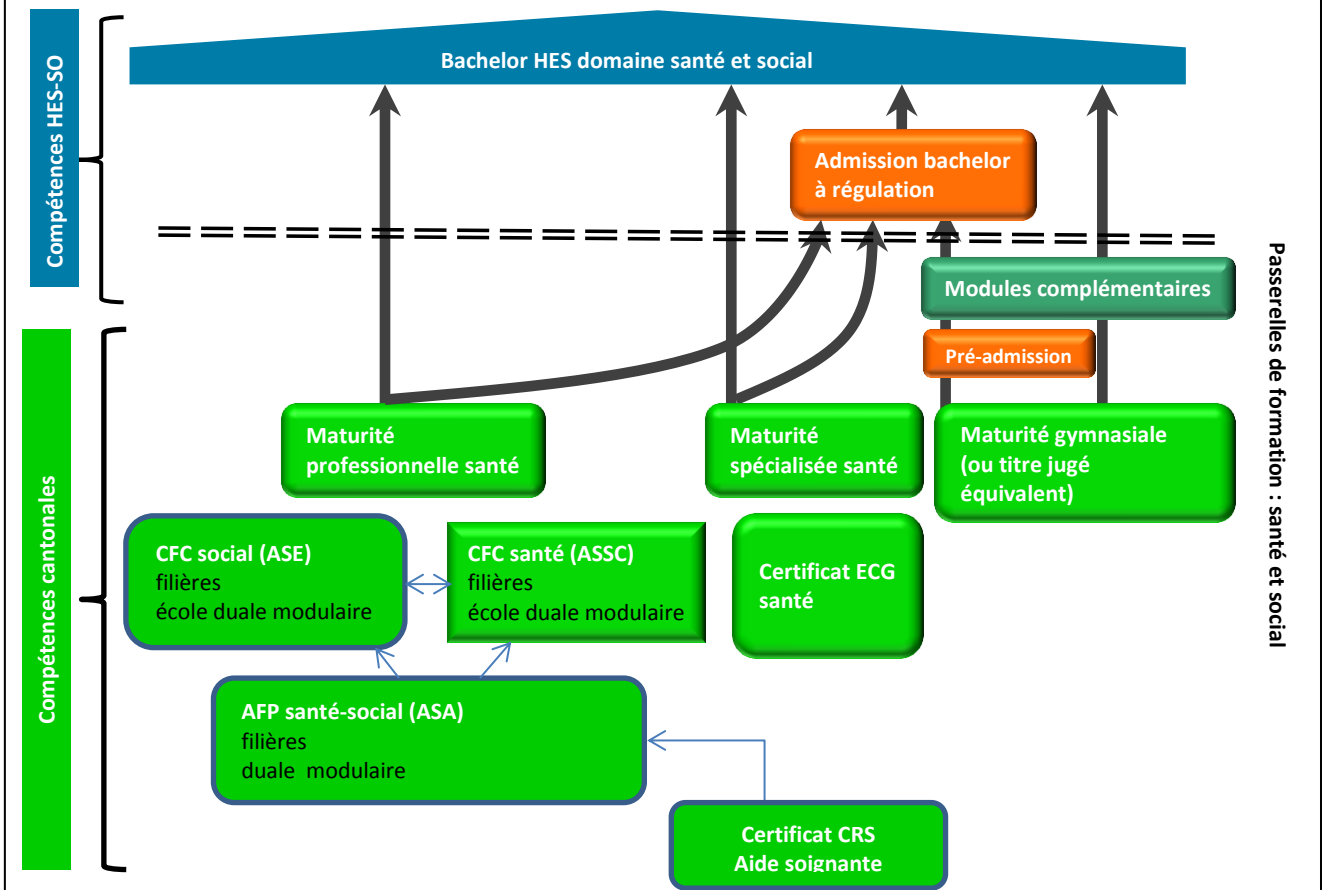
Niveau fédéral



Romandie



Canton



3. L'ENGAGEMENT DE NOS MEMBRES

Entre janvier 2012 et juin 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : La Carte Blanche et le Secteur de la Petite enfance de la commune de Plan-les-Ouates. En juin 2013, l'OrTra compte 29 membres, dont 15 représentent les employeurs ou leurs associations et 14 représentent les associations professionnelles et syndicales (employés). 17 membres représentent le domaine social et 16 le domaine de la santé ; parmi eux, 4 membres représentent les deux domaines.

	ORGANISMES		SECTEUR
Représentants employeurs	AGOER	Association genevoise des organismes d'éducation et de réinsertion	social
	Association genevoise des foyers de jour pour personnes âgées		social
	FASe	Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle	social
	Fegems	Fédération genevoise des établissements médico-sociaux	santé - social
	FGIPE	Fédération Genevoise des Institutions de la Petite-Enfance	social
	FIPEGS	Fédération des Institutions de la Petite Enfance Genevoise Suburbaine	social
	GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	social
	Hospice général		social
	HUG	Hôpitaux universitaires de Genève	santé
	IMAD (anciennement FSASD)	Institutions pour le maintien à domicile	santé
	INSOS	Institutions sociales suisses pour personnes handicapées	santé-social
	La Carte Blanche	Association d'aide à domicile	social
	PhysioGenève	Association genevoise de physiothérapie	santé
	Secteur de la petite enfance de la commune de Plan-les-Ouates		social
	Ville de Genève		social
Représentants employés	ACIPEG	Association des cadres des institutions de la petite enfance	social
	Ad'Age	Association des animateurs en gérontologie	social
	AGAM	Association genevoise des assistantes médicales	santé
	AGASSC	Association genevoise des assistantEs en soins et santé communautaire	santé
	AGEDE	Association genevoise des éducateurs du jeune enfant	social
	AGIC	Association genevoise des infirmierEs chefFEs en EMS	santé
	ASI Genève	Association suisse des infirmières et infirmiers – section Genève	santé
	ASTRM	Association suisse des techniciens en radiologie médicale / section romande	santé
	Labmed	Association professionnelle suisse des techniciennes et techniciens en analyses biomédicales – section romande	santé
	SIT	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs	santé - social
	SSP	Société suisse des podologues	santé
	SSP/VPOD	Syndicat des services publics	santé - social
	Swiss Dental Hygienists	Organisation professionnelle des hygiénistes dentaires	santé
	SYNA	Syndicat interprofessionnel	santé

4. LE CENTRE DE COMPÉTENCES DE L'ORTRA

Afin d'assurer un développement de qualité des formations professionnelles et continues des domaines santé et social au regard de la législation fédérale et cantonale¹, l'Ortra santé social Genève s'est dotée d'un Centre de compétences au printemps 2012. Ce Centre assure les CIE pour les apprentis en formation duale, gère le réseau interentreprises, organise des stages et dispense des formations modulaires pour les adultes en emploi.

4.1 LES FORMATIONS POUR LES APPRENTI-E-S ASA, ASE ET ASSC² (ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013)

L'Ortra offre à ses membres des prestations qui facilitent le suivi de leurs apprentis : mise en place et financement des cours interentreprises, organisation des stages complémentaires au sein du réseau d'entreprises, formations complémentaires pour formateurs.

4.1.1 Mise en place et financement des cours interentreprises

La Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC) et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) assurent entièrement le financement des cours interentreprises (CIE) pour les apprenti-e-s en formation duale (les CIE des apprenti-e-s plein temps étant du ressort de l'école).

Les CIE des ASSC en formation duale ont été organisés par les HUG jusqu'en juin 2012. Dès la rentrée 2012-2013, l'Ortra a pris en charge l'organisation des CIE ASSC, ainsi que celle des ASA dont la première volée en formation duale a été ouverte par l'Ecole en septembre 2012.

Les CIE ASE organisés au niveau romand par la Fors seront assurés par les OrTras cantonales dès la rentrée 2013.

CIE	Organisateur	Nombre d'apprentis	Nombre d'heures de cours
ASA	Ortra	17	128
ASSC	Ortra	70	272
ASE	Fors	190 (approximation)	--

4.1.2 Réseaux d'entreprises

Les apprentis ASE et ASSC en formation duale peuvent suivre une formation généraliste qui leur ouvre de larges perspectives sur leur pratique professionnelle et leur donne une vision transversale aux différents secteurs dans lesquels s'inscrit leur profession. Cette variante généraliste est

¹ Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), loi cantonale sur la formation professionnelle (LFP), loi cantonale sur la formation continue des adultes (LFPA).

² ASA : aide en soins et accompagnement

ASSC : assistant-e en soins et santé communautaire

ASE : assistant-e socio-éducatif/ve

privilegiée à Genève et implique des stages complémentaires durant la formation. C'est l'OrTra qui gère les réseaux d'entreprises au sein desquels ces stages sont organisés.

La **variante généraliste** de la formation **ASE** exige une expérience durant l'apprentissage dans les trois secteurs d'activité : personnes âgées, personnes en situation de handicap et enfance. Deux stages de 4 mois en 2^{ème} et 3^{ème} année dans des secteurs complémentaires à celui de leur employeur principal sont donc effectués. Cette variante est toujours très largement majoritaire puisqu'elle concerne plus de 80% des contrats d'apprentissage ASE en voie duale.

Sur le même modèle, les apprentis **ASSC** accomplissent également deux stages complémentaires afin d'expérimenter les trois secteurs de leur domaine que sont : les soins hospitaliers, les soins à domicile et les soins de longue durée.

Au total, ce sont **151 stages complémentaires** pour les apprentis ASE généralistes et les ASSC qui ont été organisés en 2012-2013 par l'OrTra.

ASE	Nombre d'institutions ayant accueilli des stagiaires ASE dual	Nombre de stages ASE dual organisés
Personnes âgées	42	50
Handicap	11	30
Enfance	33	33

ASSC	Nombre d'institutions ayant accueilli des stagiaires ASSC dual	Nombre de stages ASSC dual organisés
Soins hospitaliers	1	12
Soins à domicile	1	16
Lieux de vie (EMS et inst. handicap)	6	10

4.2 LES FORMATIONS POUR LES FORMATEURS À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'OrTra veille à promouvoir la qualité des formations dans les domaines de la santé et du social. Dans cette logique, en collaboration avec les Ecoles d'ASE et d'ASSC, elle organise des formations complémentaires pour les formateurs à la pratique professionnelle (FPP) qui encadrent les apprentis en formation duale sur les lieux de pratique.

Ces formations ont pour objectifs de :

- ✓ développer les compétences pédagogiques ainsi que les connaissances nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti,
- ✓ offrir un espace de rencontres aux formateurs des différents secteurs,
- ✓ favoriser l'échange de pratiques entre formateurs et formatrices,
- ✓ favoriser le contact et la collaboration entre les formateurs et formatrices, l'école et l'OrTra.

Ces séances ont reçu des échos très positifs puisque, selon une enquête de satisfaction, 90% des participants ont été très satisfaits ou satisfaits. La large participation démontre la pertinence de ces formations complémentaires.

Pour les formateurs d'ASE : séances d'information et d'échanges

Le programme proposé pour l'année scolaire 2012-2013 a été construit autour de cinq rencontres thématiques et d'une après-midi portes ouvertes à l'Ecole, totalisant 12 heures de formation. Afin de renforcer les échanges entre pairs, des FPP chevronnés de chaque secteur ont participé à l'animation de certaines séances.

Thématiques	Nombre de participants
Informations générales	31
Procédures de qualification	63
Outils pédagogiques I	50
Outils pédagogiques II	48
Stages complémentaires	30
Portes-ouvertes école	3
TOTAL	225

Pour les formateurs d'ASSC : groupes d'accompagnement

Les séances proposées aux formateurs d'ASSC se sont articulées autour d'une formation de base et d'une formation avancée.

	Nombre de participants
Formation de base – 2x3 heures soit 6h	
Encadrer, accompagner, évaluer un apprenti ASSC	5
Effectuer la première évaluation sommative d'un apprenti	8
Formation avancée – 3x3 heures soit 9h	
Qui suis-je en qualité d'accompagnant ?	8
L'évaluation, l'examen pratique (TPI)	10
La génération Y	10
TOTAL	41

4.3 LES FORMATIONS POUR LES ADULTES EN EMPLOI

4.3.1 Formations modulaires ASA et ASSC

En décembre 2012, l'Ortra a organisé la première session de la formation modulaire d'ASA destinée à des adultes en emploi qui visent une Attestation de formation professionnelle (AFP). De décembre 2012 à juin 2013, 4 sessions d'une vingtaine de candidats ont été ouvertes.

La mise en place de cette formation a impliqué un important travail pédagogique, administratif et logistique. Par exemple, la formation ASA, qui se déroule sur 8 mois, nécessite l'intervention d'une quinzaine de formatrices et formateurs spécialisés dans leur domaine d'enseignement. Chaque participant bénéficie d'un accompagnement pédagogique assuré par des chargés d'accompagnement. Des stages dans des EMS sont proposés aux participants qui sont au chômage... Afin de gérer au mieux ce dispositif de formation, une étroite collaboration a été instaurée avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) qui gère l'accès à la formation et les inscriptions des participants, le Centre de bilan de compétences (CEBIG) qui positionne les candidats en matière de culture générale alors que l'Ortra le fait pour les compétences métier, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) qui présélectionne les apprenants au chômage, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS) et bien d'autres lieux d'accueil et de formation.

A la demande de l'école ASSC, l'Ortra assume la formation modulaire portant sur les actes médico-techniques (AMT) dont la première session s'est ouverte en juin 2013.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur le nombre de participants concernés ainsi que sur le nombre d'heures de formation.

Nom formation	Nombre de participants	Nombre heures cours en 2012-2013
Formation modulaire complète ASA (17 modules sur 8 mois, 410 heures de formation)		
session 1 (déc.12-juill.13), 7 mois en 2012-2013	22	368
session 2 (fév-sept. 13), 5 mois en	21	256
session 3 (mars-oct. 13), 4 mois	19	224
session 4 (avril-nov. 13), 3 mois	19	188
Formation modulaire complémentaire d'actes médico-techniques des ASSC		
session 1 VAE * (juin-déc. 13)	19	16
Total	100	1052

* Session constituée d'adultes en emploi ayant fait une démarche de validation des acquis d'expérience (VAE) et qui suivent des modules complémentaires dans la perspective d'obtenir un CFC

4.3.2 Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'Ortra s'engage dans les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) en participant non seulement à la mise en place des dispositifs et en recrutant des experts, mais également en qualité

de membre des Commissions de validation qui réunissent, sous la présidence de l'OFPC, les milieux professionnels, les écoles et l'OrTra et octroient les CFC par validation des compétences.

4.4 LA SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE ET LES PROCÉDURES DE QUALIFICATION (JANVIER 2012 À JUIN 2013)

Les Commissions stratégiques de l'OrTra santé-social Genève proposent pour nomination les commissaires d'apprentissage, les experts à la procédure de qualification et les experts à la validation des acquis aux Commissions spécifiques santé et social, jouant ainsi un rôle important dans la surveillance de l'apprentissage et la procédure de qualification.

Au total, ce sont **17 commissaires et experts qui ont été nommés par l'OrTra.**

	Commissaires d'apprentissage	Expert à la procédure de qualification et à la validation des acquis
ASSC et ASA	1+1	5
ASE	3	9
TOTAL	5	14

5. LES ORGANES DE L'ASSOCIATION

5.1 LE COMITÉ

Comme le précisent nos statuts, l'OrTra santé-social Genève a pour but de réaliser une communauté d'actions entre les associations d'employeurs/employeurs et les associations d'employés/syndicats du canton de Genève pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers et des formations dans les domaines de la santé et du social. Elle représente cette communauté d'actions pour toute formation et auprès de toute organisation en rapport avec ces domaines. Elle assume les tâches d'une OrTra au sens des lois fédérales, plus particulièrement de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr.).

C'est dans cette logique que le Comité a déployé ses activités en 2012-2013, se réunissant à plusieurs reprises à la fin des activités du Bureau devenu Groupe de pilotage qui avait tenu 4 séances durant l'exercice précédent pour préparer l'évolution de la structure et la mise en place du Centre de compétences.

MEMBRES DU COMITÉ 2012 - 2013

Présidence :

Claude Howald

Vice-Présidence :

Christian Frey, INSOS/AGOER

Membres :

Alain Collard, INSOS/AGOER

Monique Boesch, ASI/AGIC

Edmund Biason, PhysioGenève

Martine Brandt, labmed, ASTRM/AGAM/SSP

Eric Jost, SIT-SSP/VPOD

Blaise Ortega, SSP-VPOD

Françoise Weber, SIT

Marielle Kunz/Martine Saillant, ACIPEG/AGEJE

André Laubscher, HUG

Jacqueline Luciani, IMAD (ex-FSASD)

Sandrine Felly Morante, IMAD (ex-FSASD)

Doina Russillon, Fegems

Claudio Testori, Ad'Age

Trésorier :

Robert Baeriswyl, FGIPE/AGCSUB

Le Comité a convoqué 2 Assemblées générales qui ont veillé au bon fonctionnement de l'association.

Les Groupes techniques ont terminé leurs activités dès le moment où les Commissions stratégiques santé et social ont été instituées.

Depuis lors, les co-présidents des Commissions stratégiques de la santé et du social sont membres de droit dudit Comité qui fonctionne avec une présidente, un vice-président et un trésorier.

Actuellement, le Comité se compose ainsi :

Présidence : Claude Howald

Vice-Présidence : Christian Frey, jusqu'au 31.12.2013

Trésorier : Robert Baeriswyl

Membres : Sandrine Fellay Morante, Françoise Weber, Alain Collard, Blaise Ortega

La directrice et les responsables pédagogiques santé et social sont invitées aux séances.

La volonté de professionnaliser l'association et de répondre aux demandes de ses membres et de ses partenaires a marqué toutes les activités évoquées dans le présent rapport.

Enfin, et pour mémoire, voici un tableau éloquent qui précise les heures bénévoles dédiées à l'Ortra santé social Genève par ses membres pendant la période analysée.

	Heures de séances cumulées
Commission stratégique santé	228 h
Commission stratégique social	220 h
Comité	120 h
Assemblée Générale	40 h
Groupe professionnalisation de l'OrTra	56 h
Présidence	1500 h
Groupe technique ASE	50 h
Groupe technique ASSC	70 h
Groupes de travail cantonaux, romands, fédéraux	400 h
TOTAL	2684 h

5.2 LA COMMISSION STRATÉGIQUE DU DOMAINE DU SOCIAL

La Commission stratégique du social est composée paritairement de membres employeurs et membres employés, représentés par des syndicats et associations professionnelles. Les activités de la Commission concernent les domaines de la petite enfance, du handicap, de la personne âgée.

La Commission s'est réunie huit fois au cours de cet exercice durant lequel de profonds changements organisationnels sont intervenus et de nombreux sujets ont été abordés et/ou traités.

Organisation :

- une coprésidence paritaire de la Commission stratégique du social assure la parité tout comme au sein du Comité de l'OrTra ;
- dans le cadre de la professionnalisation de l'Ortra, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Corinne Leuridan, directrice du Centre de compétences et de Madame Marie-Eve Tejedor, responsable pédagogique du domaine social.

Nous nous réjouissons de leur arrivée qui a permis de finaliser, de protocoler et d'organiser de manière encore plus pratique les divers processus de la Commission stratégique du domaine social, en particulier les procédures de nomination, les suivis des multiples dossiers, les interactions et les relations avec différents partenaires, les préparations des séances de la commission.

Sujets abordés et/ou traités :

- gestion des candidatures d'experts aux examens, d'experts VAE ASE et de commissaires d'apprentissage ASE et proposition de nomination à la Commission spécifique ;
- suivi de l'enquête « stages » auprès des employeurs membres de l'OrTra ;
- suivi du dossier « Fonds social » avec SAVOIRSOCIAL ;
- finalisation du plan de formation de l'aide en soins et accompagnement (ASA) ;
- suite à la dissolution de la FORs, reprise des CIE pour les ASE ;
- positionnement en défaveur du PEC Travailleur communautaire ES ;
- mise en place de la formation raccourcie ASE.

En mai 2013, la cheffe-experte ASE, Mme Marlyse Durnat annonçait sa démission pour la fin octobre 2013. Les modalités de sa succession ont été finalisées en septembre 2013 et feront donc partie du rapport d'activité 2013-2014. Nous tenons déjà, ici, à la remercier pour son travail, son engagement et ses qualités personnelles. Nous pouvons affirmer qu'elle a été un des piliers principaux à l'élaboration et à la mise en place de ce nouveau métier qu'est celui d'ASE.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la Commission a gagné et va continuer à gagner en efficacité et ainsi mieux contribuer à l'amélioration de la formation et de l'avenir des très nombreuses personnes qui se projettent professionnellement dans le domaine social, c'est-à-dire dans cette extraordinaire mission qui consiste à travailler avec l'humain, du petit bébé à la crèche à la personne âgée en EMS, en passant par le difficile domaine du handicap.

Blaise Ortega et Alain Collard, co-présidents

MEMBRES DE LA COMMISSION DU SOCIALPrésidence :

Alain Collard, INSOS/AGOER, président en 2012 et co-président avec Blaise Ortega, SPP/VPOD, depuis février 2013

Membres :

Sybille Eigenheer, Hospice Général

Ruth Oberson, FIPEGS jusqu'en mai 13

Hélène Berg, FIPEGS, depuis juin 13

Doïna Rusillon, Fegems

Nicole Montalbetti, FGIPE jusqu'en mai 13

Claudia Battolo, FGIPE, depuis juin 13

Carole Barbey/Claudio Testori, Foyers de jours

Blaise Ortega, SSP/VPOD depuis janvier 12

Jean-Pierre Annen, SIT jusqu'en mai 13

Martine Saillant, ACIPEG

Karine Didier, AGEDE

Dominique Badin, Ad'Age

Maria Gomez, Ville de Genève, jusqu'en mai 13

Nathalie Maitre, GIAP/FASe, depuis juin 13

5.3 LA COMMISSION STRATÉGIQUE DU DOMAINE DE LA SANTÉ

Avec l'évolution de ses activités, dans le cadre de sa mission et de son règlement, l'OrTra a connu de profonds changements en 2012 et 2013. Les nominations de sa directrice, Corinne Leuridan, et de la responsable pédagogique pour le secteur de la santé, Maria Guerra Vieira, sont particulièrement à saluer puisqu'elles permettent de professionnaliser l'ensemble des activités touchant la formation professionnelle initiale et continue des adultes du secteur de la santé.

Fort de son nouveau règlement et du renouvellement de ses membres, la Commission stratégique s'est réunie à cinq reprises sur la période de janvier 2012 à juin 2013. Dès février 2013, Mmes Françoise Weber et Sandrine Fellay Morante ont assuré la co-présidence. Nous tenons à remercier Mmes Jacqueline Luciani et Monique Boesch qui ont assuré la co-présidence jusqu'à cette date.

Dans un contexte d'évolution profonde des métiers de la santé et face à l'augmentation importante des mesures de qualification des adultes en emploi, la Commission a eu l'occasion de débattre ou de transmettre de nombreuses informations touchant à des règlements de formation, au cadre de certains stages et aux ressources nécessaires pour la mise en œuvre des dispositifs.

Parmi les thématiques abordées ou traitées, les sujets suivants sont à relever :

- Application genevoise de la nouvelle procédure de qualification des ASSC
- Conception du dispositif de modularisation de la formation et élaboration du règlement et du programme modulaire pour les ASA (AFP)
- Elaboration d'une nouvelle convention OrTra – stage AMT
- Evolution de la convention pour les stages complémentaires pour l'apprentissage ASSC dual
- Validation de la procédure de nomination des commissaires ASSC / ASA dual
- Nomination des différents experts pour les examens finaux / VAE

Face aux défis que le système de santé du canton de Genève aura à relever dans les années à venir et dans un contexte de pénurie annoncée de professionnels dans ce domaine, nous nous plaisons à relever, ici, la volonté des membres de la commission à garantir le développement de dispositifs de formation répondant aux besoins des professionnels et des employeurs. Les sujets abordés durant l'année écoulée l'ont largement démontré.

Analyser certaines problématiques de formation en tenant compte des contextes de terrain, œuvrer dans des groupes de travail, formuler des recommandations ont été des activités parmi beaucoup d'autres qui ont été amorcées avec succès en 2012! Elles se poursuivront sans aucun doute l'année prochaine !

Sandrine Fellay-Morante et Françoise Weber, co-présidentes

MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ

Présidence :

Jacqueline Luciani, FSASD et Monique Boesch, ASI Genève, co-présidentes jusqu'en novembre 2012

Françoise Weber, SIT, membre, puis co-présidente avec Sandrine Fellay Morante, IMAD depuis février 2013

Membres :

Edmund Biason, Physio-Genève

Didier Jaccard, HUG

Jean-Marc Simonin, INSOS

Karen Pasquettaz, AGIC

Olivier Dufour, ASI, depuis mai 2013

A.Chiappe/A. Beutler/B. Salzberger, labmed

Françoise Laplace, ASTRM

Jos Nawal, AGAM

Martine Brandt, SSP

Doïna Rusillon, Fegems

Danielle De Giovanni, Swiss Dental Hygienist

Paola Beltran/Susan Lenka Volery, AGASSC

Marguerite Bouget, Syna

Alain Collard, INSOS

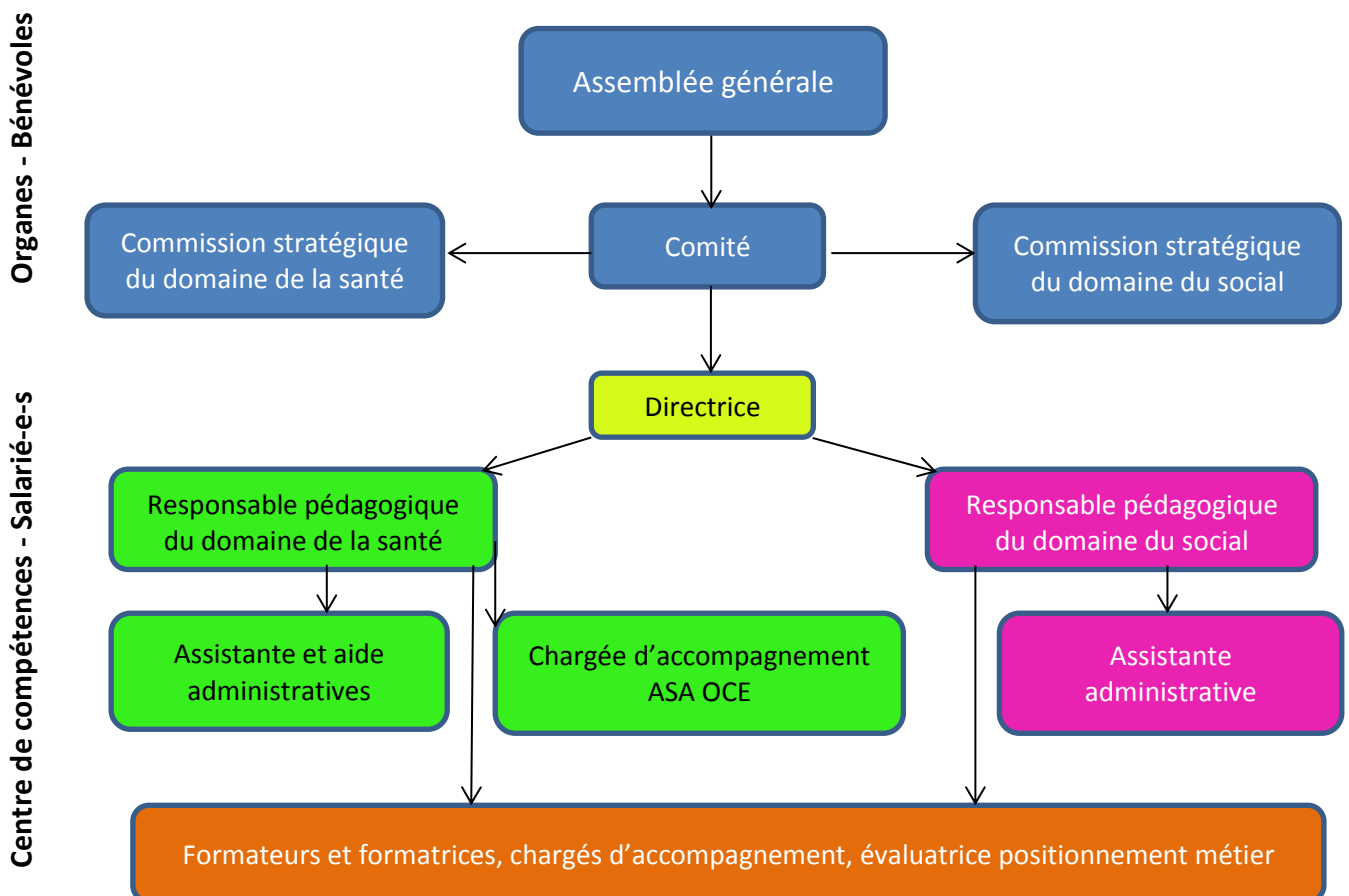
6. PROFESSIONNALISATION ET DÉVELOPPEMENTS DE L'ORTRA

Nous avons tenu parole et comme nous l'avions annoncé dans le rapport 2011, nous sommes devenus un partenaire performant en matière de formation professionnelle des adultes en emploi dans les domaines de la santé et du social. Nous avons obtenu récemment la reconnaissance eduQua qui permettra aux apprenants de bénéficier du Chèque formation.

En particulier, nous avons élargi nos activités à la mise à disposition des formations modulaires qui permettent aux adultes en emploi de prétendre à l'obtention d'un CFC ou d'une AFP après une validation d'acquis d'expérience (VAE), en suivant un cursus avec des dispenses ou encore en article 32. Tous les modules proposés peuvent être suivis séparément et conduire, par cumul, à des attestations cantonales qui rendent les professionnels mobiles dans leur métier ou entre les entreprises et les institutions actives dans les branches de la santé et du social.

Inauguré en mars 2013, le Centre de compétences (CC) met à disposition des locaux que nous sommes en train d'adapter et d'équiper pour répondre aux exigences des formations dispensées et à celles de l'administration. A la rue Baylon 2bis, nous disposons actuellement de 400m² qui sont déjà trop exigus, et nous cherchons d'autres locaux.

Le personnel est désormais stabilisé, comme le montre le diagramme qui suit :



Nous pouvons donc, sans rougir, réaffirmer ce que nous avons écrit en 2011 :

- *Nous développons des outils et une pédagogie adaptés aux attentes des employeurs des domaines de la santé et du social.*
- *Nous garantissons une formation professionnelle de haut niveau à nos apprenants.*
- *Nous travaillons en réseau, avec l'ensemble de nos partenaires, dans une approche systémique.*
- *Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'acquisition des compétences professionnelles, en regard des processus de formation mis en œuvre, pour chacun de nos apprenants.*
- *Nous nous engageons à informer nos membres de manière efficiente en ce qui concerne la formation professionnelle des domaines de la santé et du social.*
- *Nous confions à chacun, membres et collaborateurs, une responsabilité visant le renforcement des valeurs communes et l'atteinte de notre mission.*
- *Nous entretenons des relations privilégiées avec nos partenaires, à l'échelon fédéral, cantonal et communal, et partageons nos expériences en toute transparence.*
- *Enfin, nous sommes sensibles au développement d'une collaboration étroite avec le tissu économique et social, ainsi qu'avec les partenaires sociaux.*

La première phase de professionnalisation de l'OrTra avait débuté en mai 2011 avec la mise en place d'un secrétariat permanent visant notamment à soutenir les différents organes de l'association dans leurs travaux, à favoriser la bonne circulation de l'information tant à l'interne qu'auprès des partenaires externes et à coordonner la gestion des réseaux d'entreprises.

La seconde phase de professionnalisation et de développements de l'OrTra s'est terminée fin juin 2013 et les acteurs sont en place.

Le développement du Centre de compétences, qui permet de répondre aux besoins des organisations, institutions et entreprises actives dans les domaines de la santé et du social, est désormais dans les mains de la directrice et des responsables pédagogiques qui, accompagnées par des professionnels métier et une administration efficiente sont à même de garantir la mise à disposition des personnes et des institutions publiques et privées des formations modularisées, raccourcies et par VAE dans les domaines de la santé et du social, de recruter des enseignants compétents et rompus à la pédagogie des adultes, donc de faire face aux nouveaux défis.

C'est dès 2013 - 2014 que s'ancreront définitivement et solidement les activités de l'OrTra santé social Genève et de son Centre de compétences en matière de formation d'adultes en emploi dans les domaines de la santé et du social dans la réalité genevoise, sous condition de la stabilisation du financement et des ressources qui pourront être dégagées dans ce sens.

Mais ... nous en reparlerons dans notre prochain rapport !

7. REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les personnes et organismes qui ont contribué de près ou de loin aux activités et à la consolidation de l'OrTra tout au long de l'année 2012-2013, et tout particulièrement :

- Nos membres et leur engagement pour l'OrTra et ses différents groupes de travail.
- Les institutions qui assurent la relève dans les professions de la santé et du social en offrant des places de stage et de formation.
- Le Centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) et tout particulièrement les Ecoles d'ASE et d'ASSC pour leur collaboration précieuse.
- L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et
- l'Office cantonal de l'emploi (OCE) avec lesquels nous avons un partenariat de qualité.
- La Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC).
- Les HUG qui ont assuré l'organisation des cours interentreprises ASSC jusqu'en juin 2012.
- Les OrTras romandes et l'Ortra latine.
- Les associations faitières nationales du domaine social (SAVOIRSOCIAL) et santé (OdASanté).
- Les chefs experts, M. Pizzinato pour les ASSC et les ASA, remplacé en septembre 2012 par Mme Reusse et M. Longagna, et Mme Durnat pour les ASE.
- Les commissaires et les experts qui contribuent à la qualité de la formation professionnelle.
- Les formateurs et formatrices, les chargés de formation, l'évaluatrice positionnement et les intervenants à l'Ortra.

Le Rapport d'activité 2012-2013 sera validé lors de l'Assemblée générale du 23 janvier 2014.